



**Mots-clefs** : tourisme de masse, écotourisme, développement touristique, Tunisie.

## 1 - Introduction

L'économie tunisienne est caractérisée par une forte spécialisation sur le secteur touristique depuis la fin des années soixante, la forme principalement développée étant le tourisme balnéaire (Belhedi, 1999). De ce fait, de grands pôles touristiques ont vu le jour tels que Hammamet, Jerba, ..., engorgeant de manière importante toute la côte littorale est<sup>(1)</sup>. Aussi, pour désengorger ces zones, de nouveaux pôles ont été développés dès la fin des années 80, tels que Tozeur dans le Sud-ouest tunisien, et Tabarka dans le nord-ouest du pays.

Tabarka et Tozeur ont été marqués par une croissance du tourisme fortement accentuée, associée à l'amélioration des infrastructures de transport (aéroports, routes, etc.). Cette croissance se manifeste à travers des investissements massifs dans le secteur hôtelier, dynamisant de manière conséquente l'économie de ces régions (Vellas, 2007). Une des particularités apparentes de ces zones est de se distinguer des grands pôles de la côte est, en adoptant une forme de tourisme dite «intégrée». En effet, la Tunisie misait jusqu'à présent sur un tourisme qualifié de tourisme balnéaire enclavé, davantage orienté sur un tourisme de masse qui se caractérise par le trinôme «soleil-sable-mer». Dans ce contexte, Tabarka et Tozeur cherchent à rompre avec ce trinôme en adoptant un aménagement beaucoup plus intégré, dont les caractéristiques sont l'introduction d'animations, d'un tourisme de montagne et d'un tourisme culturel, permettant ainsi une diversification des activités touristiques (Belhedi, 1999).

Aussi, il semble intéressant de mettre en évidence, compte tenu des richesses naturelles et culturelles de ces deux zones (Tourisme info, 2007), un créneau touristique répondant de manière plus adéquate à cet objectif, à savoir l'écotourisme. Tout comme le développement durable, l'écotourisme n'a pas de définition claire et précise<sup>(2)</sup>, il est sujet à de multiples interprétations (Weaver, 2001 ; Tardif, 2003 ; Andrianambinina et Froger,

---

1) Selon l'ONTT, le nombre d'arrivées s'élevait en 2005 à 1211701 pour la zone de Jerba – Zarzis, à 1136066 pour celle de Nabeul -Hammamet conjuguée à celle de Yasmine -Hamnamet, et à 939150 pour celle de Sousse –Kairouan.

2) Voir, entre autres, Björk (2000), Diamantis (1999), et Diamantis et Ladkin (1999).

2006). Sans revenir sur les origines historiques et institutionnelles de ce terme, nous pouvons avancer que l'écotourisme a d'abord été identifié à un tourisme «vert» ou de nature, avec en second plan des attractions culturelles. Selon Ceballos-Lascuràin (1987), cité dans Boo (1990) : *«l'écotourisme est une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes et animaux sauvages qu'elles abritent, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones»*. Dans le milieu des années 1980, c'est la recherche d'une proximité avec la nature qui passe le plus souvent au premier plan.

Actuellement, l'accent est mis sur divers principes associés au développement durable : maintien des sites visités (conservation des ressources et minimisation des impacts environnementaux) et satisfaction des besoins des pays et régions hôtes ainsi que des communautés d'accueil (allant de pair avec un développement local). Selon Allcock et al. (1994, p. 17), *«l'écotourisme est une forme de tourisme de nature qui implique l'éducation et l'interprétation de l'environnement naturel et qui est soutenable écologiquement. 'L'environnement naturel' inclut des composantes culturelles et la 'soutenabilité écologique' implique des retombées économiques pour les communautés locales et la conservation de long terme des ressources»*. D'après Godwin (1996, p. 288), *«l'écotourisme est une forme de tourisme, ayant de faibles impacts sur la nature, qui contribue au maintien des espèces et des habitats soit directement via sa contribution à la conservation et/ou soit indirectement via les retombées économiques octroyées aux populations locales, retombées suffisantes pour leur permettre de valoriser et de protéger leur héritage naturel comme source de revenus»*.

La diversité des définitions illustre un manque de consensus sur la signification précise de ce qu'est l'écotourisme ; toutefois elle permet de souligner un certain nombre de caractéristiques communes. Blamey (1997, 2001) a avancé trois critères principaux de l'écotourisme :

1. sans être synonyme de tourisme vert ou d'aventure, l'écotourisme est axé sur la nature ;
2. il comporte une composante éducative et culturelle (sans se limiter au tourisme culturel pour autant) ;
3. il repose sur le respect de principes de durabilité.

Weaver (2001) rajoute un quatrième critère :

4. c'est une forme de tourisme. Côté demande, il doit satisfaire les critères utilisés par l'OMT qui permettent de définir et de différencier les touristes et leurs motivations ; l'écotourisme correspond aux catégories : loisirs/vacances et éducation. Il doit également satisfaire les critères spatiaux et temporels permettant de distinguer les touristes internationaux des touristes nationaux, ainsi que les touristes des visiteurs (restant une seule journée sur place).

Au vu de ces critères, nous retiendrons la définition suivante : *«l'écotourisme est une forme de tourisme qui encourage les expériences d'apprentissage et la reconnaissance de l'environnement naturel, ou de quelques unes de ces composantes, au sein de son contexte culturel. Il s'apparente à un tourisme durable écologiquement et socioculturellement valorisant les ressources naturelles et culturelles tout en étant pérenne économiquement»* (Weaver, 2001, p. 15).

Dans cette optique, l'activité touristique dans le cadre des pôles du nord-ouest et du sud-ouest dans son ambition première se rattache dans une certaine mesure aux critères qui fondent cette définition. En effet, le tourisme pratiqué dans ces deux régions s'assimile à un tourisme foncièrement axé sur la nature et détenant une forte composante culturelle (Belhedi, 1999), avec de surcroît une composante éducative très marquée pour le Sud à travers une optique de découverte qui fonde la réalisation des circuits (Presse-Tourisme, 2005b). Le critère de durabilité quant à lui, dispose d'un caractère assez particulier du fait qu'il repose sur des principes discutables, dans le sens où le degré de la durabilité ainsi que sa nature dépendent des présupposés théoriques sous-jacents. Finalement, le quatrième et dernier critère s'insère de manière triviale dans la logique de l'activité touristique dans les deux pôles en question.

Dans cette optique, la problématique de notre communication est la suivante : l'activité touristique des pôles de Tabarka et de Tozeur converge-t-elle vers une forme de tourisme axée sur l'écotourisme, et dans quelle mesure celle-ci constitue-t-elle un atout spécifique au regard du tourisme tunisien ?

La réponse à cette question s'effectuera en trois étapes, avec tout d'abord, les enjeux gravitant autour du concept d'écotourisme et à son développement ; puis, la comparaison des tendances de l'activité touristique des pôles de Tabarka et de Tozeur par rapport aux pôles matures de la côte est de la Tunisie ; et finalement, l'étude plus particulière des zones de Tabarka et Tozeur quant à leur intérêt et à leur potentialité au regard de l'essor de l'écotourisme.

## **2- Les enjeux associés à l'essor du tourisme**

### **2.1 - Les quatre «temps» du tourisme**

Selon Jafari (1989), le secteur du tourisme, et en particulier le domaine des études sur le tourisme, a connu quatre grandes phases, -»temps», «moments», ou «courants» -depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le début de l'ère de l'expansion du tourisme de masse (Weaver et Oppermann, 2000).

Selon le modèle de Jafari repris par Weaver (2001), les années 1950 et 1960 correspondent à un première temps : celui du plaidoyer du tourisme – *advocay platform* – pour des motifs économiques. Que ce soit le PNUD, la CNUCED, l'OCDE, la Banque mondiale..., tous s'accordent pour dire que si les pays riches bénéficient en premier lieu du tourisme, celui-ci peut être également un outil de développement des pays sous-développés (en mal de spécialisation internationale). En y créant des emplois, en y générant des devises, des services et des infrastructures, le tourisme permet de transmettre des richesses des pays riches vers les pays pauvres et les bénéfices seront d'autant plus importants que les pays en développement ont à leur disposition certains atouts (main d'œuvre peu coûteuse, cadres naturels et culturels, coûts des services relativement faibles, marché foncier peu onéreux, ...). Le tourisme comme «moteur de développement du tiers-monde» sert de leitmotiv durant cette période, ce qui justifie la construction de grandes stations touristiques (Dutermé, 2007). La croissance du tourisme doit être

encouragée et les gouvernements devraient faciliter cette expansion plutôt que de l'empêcher ou de la contrôler.

Au début des années 1970, le deuxième temps est celui de la «précaution» – *cautionary platform*<sup>(1)</sup> – caractérisé par la nécessité de dépasser les seuls aspects économiques. Plusieurs auteurs ont dénoncé les conséquences négatives de la croissance «incontrôlée» du tourisme (sans régulations), en particulier dans les pays en développement, que ce soit au niveau culturel ou naturel. En réponse aux effets observés de domination et d'acculturation, aux critiques sur les écarts constatés entre les promesses et les réalités d'un développement «par» et «pour» le tourisme, l'OMT en particulier va rappeler les fondements humanistes de son action et l'inscrire dans la Charte du Tourisme en 1980 (Dutermé, 2007).

Le troisième temps, correspondant aux années 1980, est celui de l'adaptation ou de l'appropriation – *adaptancy platform* – il s'inscrit dans la continuité du précédent mais s'en distingue par les efforts pour proposer et mettre en place des options touristiques ayant des effets positifs pour les pays et les régions hôtes (Krippendorf, 1984 ; Murphy, 1985). Ces options sont regroupées sous la bannière du «tourisme alternatif», car elles sont conçues comme des alternatives au tourisme de masse qui nuit (soi-disant) aux régions les moins développées. Chaque forme de tourisme est perçue comme un idéal type avec un tourisme alternatif présenté comme un «bon» tourisme et un tourisme de masse considéré comme un «mauvais» tourisme (Weaver, 2001). Le tableau ci-dessous décrit les caractéristiques contrastées de chaque type idéal de tourisme. Les premières formes de tourisme alternatif identifiées sous ce label incluent les chambres d'hôtes, les villages culturels et le tourisme solidaire (Dernoi, 1981), qui mettent davantage l'accent sur les retombées «responsables» sociales et culturelles que sur les impacts positifs sur l'environnement naturel. L'écotourisme qui a émergé au cours des années 1980 est apparu comme une forme alternative de tourisme mettant l'accent sur la préservation de l'environnement naturel, tout en reconnaissant simultanément l'importance des communautés d'accueil. Ainsi l'écotourisme a été généralement considéré (et dans une large mesure continue à être

---

1) Courant représenté entre autres par les ouvrages de Young (1973), Tuner et Ash (1975), Butler (1980).

considéré) comme une forme de tourisme de nature à petite échelle, contrôlé localement, qui permet le développement de l'économie locale sans dénaturer le paysage culturel local.

**Tableau 1 : Le tourisme de masse et le tourisme alternatif  
comme idéaux-types**

<b>Caractéristiques</b>	<b>Tourisme de masse</b>	<b>Tourisme alternatif</b>
Marchés Flux Saisonnalité Structures	Elevés tous compris Distinction entre saisons haute et basse Quelques marchés dominants	Faibles ; arrangements individuels Pas de saisons distinctes Pas de marchés dominants
Attractions Caractéristiques Marque distinctive Destinataires	Fortement commercialisées Génériques, «forcées» Seulement ou principalement pour les touristes	Modérément commercialisées Spécifiques aux zones, «authentiques» Pour les touristes et les locaux
Logements Taille Caractéristique spatiale Densité Architecture Propriété	Grande échelle Concentrés dans les zones «touristiques» Forte Style «international» ; ruptures avec l'architecture locale Non locale, grandes corporations	Petite échelle Dispersés dans l'espace Faible Style vernaculaire ; discret, complémentaire à l'architecture locale, «petit <i>business</i> »
<b>Statut économique</b>		
Rôle du tourisme	Domination de l'économie locale	Compléments aux activités actuelles
Liaisons	Principalement externes (exogènes)	Principalement internes (endogènes)
Fuites	Étendues	Minimales
Effet multiplicateur	Faible	Important
<b>Régulation</b>		
Contrôle	Secteur privé non local	Communautés locales
Quantité	Minimale ; pour faciliter le secteur privé	Étendue, pour minimiser les impacts locaux négatifs
Idéologie	Libre marché	Intervention publique





Froger (2006) servent de base à notre analyse des coûts et des bénéfices potentiels de l'écotourisme (voir tableau 2, *infra*)<sup>1)</sup>. Certains impacts sont plus liés à la forme spécifique d'écotourisme considéré : «fort» (*hard ecotourism*) ou «faible» (*soft ecotourism*).

---

1) L'analyse des divers impacts de l'écotourisme doit être alimentée par une pluralité d'études de cas même s'il convient d'aborder tout travail de terrain avec une certaine prudence (Buckley, 2003). La recherche en écotourisme gagnerait aussi à croiser des méthodes quantitatives et qualitatives dans une même étude (Tardif, 2003).

**Tableau 2 : Les divers impacts de l'écotourisme**

Écotourisme et effets sur l'environnement	
<p><i>Impacts positifs directs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Encourage la protection de l'environnement -Incite à la restauration et à la conservation des habitats naturels.</li> <li>-Fonds pour la gestion et l'extension des aires naturelles protégées</li> </ul> <p><i>Impacts positifs indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avantages environnementaux des zones protégées (protection hydrologique des bassins versants, lutte contre l'érosion, maintien de la biodiversité, ...)</li> <li>-Conscience environnementale</li> </ul>	<p><i>Impacts négatifs directs et indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Restructuration environnementale permanente (pression sur les ressources naturelles), émissions de polluants et de déchets (dans le site et hors site)</li> <li>-Perturbations de l'activité touristique dans des sites «sauvages» (observation d'animaux, randonnées, introduction d'espèces exotiques ou invasives).</li> <li>-Valeur monétaire sur les attractions naturelles et déséquilibres écologiques.</li> </ul>
Écotourisme et effets économiques	
<p><i>Impacts positifs directs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Génération de revenus directs.</li> <li>-Création d'emplois directs (service d'accueil, transporteurs, guides, etc.).</li> <li>-Opportunités économiques pour les régions périphériques.</li> <li>-Initiation de projets de développement et financement de micro-projets de développement par les organismes d'aide.</li> </ul> <p><i>Impacts positifs indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Source de revenus et d'emplois indirects (effet multiplicateur, augmentation de la vente de produits locaux, etc.).</li> <li>-Avantages économiques d'une utilisation durable des aires protégées valorisées par l'écotourisme (recherche médicale, plantes médicinales)</li> </ul>	<p><i>Impacts négatifs directs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coûts<sup>(1)</sup> d'investissements (infrastructures hôtelières, acquisition de terrains, établissement d'aires protégées, etc.) et coûts du maintien des sites en l'état (surveillance, etc.).</li> </ul> <p><i>Impacts négatifs indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Incertitude des revenus (<i>cf.</i> réduction du nombre de touristes suite à la crise politique à Madagascar en 2002).</li> <li>-»Fuite de revenus» associée aux importations de produits et de services étrangers.</li> <li>-Coûts d'opportunité liés à la substitution de l'activité écotouristique aux autres activités traditionnelles.</li> </ul>

1) Ces coûts se traduisent par des impacts négatifs si l'activité écotouristique ne génère pas assez de bénéfices économiques directs et indirects permettant de les compenser.

Écotourisme et effets socio-culturels	
<p><i>Impacts positifs directs et indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-»Stabilité» et bien-être des communautés via les bénéfices économiques et la participation locale.</li> <li>-Expériences esthétiques et spirituelles pour les touristes et les populations locales.</li> <li>-Ouverture d'esprit.</li> <li>-Accessibilité des expériences à un large éventail de la population.</li> </ul>	<p><i>Impacts négatifs directs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Intrusion sociale et culturelle ; «Effet de jardin zoologique» avec la commercialisation des rites culturels et l'observation de cérémonies religieuses. -Facteur de destruction sociale (divisions claniques).</li> <li>-Domination des élites «étrangères».</li> </ul> <p><i>Impacts négatifs indirects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Opposition de cultures (écotouristes ; populations locales) avec possible ressentiment des uns envers les autres.</li> </ul>

Source : Adapté de Weaver (2001)

En théorie, l'écotourisme favorise la gestion durable des ressources naturelles, ou est considéré comme un instrument de conservation de la biodiversité et des écosystèmes menacés, en particulier dans les pays en développement (Boo, 1990 ; WWF, 1995 ; Goodwin, 1996 ; Bookbinder *et al.*, 1998). Sous certaines conditions, l'écotourisme peut favoriser la protection de zones naturelles grâce aux programmes de conservation qu'il suscite, ces derniers étant financés par des organismes d'aide ou des organisations non gouvernementales (Brandon, 1996). Ensuite, les touristes issus des pays industrialisés peuvent exprimer un important consentement à payer pour la conservation de la biodiversité dans les pays en développement. Les retombées économiques correspondantes pourraient servir à financer la conservation des écosystèmes des pays en question (Gössling, 1999). Enfin, il peut exister des changements de comportement au niveau local. À titre illustratif, certains auteurs comme Wunder (2000), Wearing (2001) ou Lindberg *et al.* (1996), estiment que les revenus générés par l'écotourisme servent à améliorer le niveau de vie des populations locales, les incitant à réduire leur pression sur l'environnement : les diverses activités écotouristiques (guides, artisanat à destination des touristes, gardiennage, etc.) peuvent se substituer<sup>(1)</sup> aux activités traditionnelles moins respectueuses de l'environnement (exploitation irrationnelle et illicite des ressources

1) Notons que les possibilités de substitution risquent d'être partielles lorsque les retombées économiques liées à l'écotourisme ne sont pas immédiates et assez conséquentes.

forestières, agriculture sur brûlis, braconnage, prélèvement d'espèces de la faune et de la flore, etc.). Dans ce cadre, l'écotourisme serait une stratégie doublement gagnante (stratégie *win-win*).

Toutefois, si l'écotourisme stimule théoriquement la protection de l'environnement et encourage la restauration et la conservation des habitats naturels, il suffit qu'il soit mal géré et mal planifié pour qu'il puisse avoir des impacts négatifs sur l'environnement, que ce soit en terme de pression sur les ressources naturelles (comme l'eau) ou d'émission de polluants et de déchets (empreinte écologique). Par ailleurs certaines perturbations peuvent être induites par l'activité touristique dans certains sites naturels. À titre illustratif, «*au Zimbabwe, l'exceptionnelle forêt humide entourant les chutes Victoria serait irrémédiablement endommagée à cause du piétinement des milliers de visiteurs (...). Au Kenya, on a montré dans plusieurs parcs que les guépards ont modifié leur comportement de chasse à cause du tourisme*» (Wilkie et Carpenter, 1998, p. 15).

Comme le souligne Tardif (2003, p. 8), «*de par son emphase sur les voyages individuels ou en petits groupes, il serait utopique de croire que l'écotourisme puisse insuffler une vigueur nouvelle à l'économie d'un pays en difficulté. Cependant, nous pouvons reconnaître le fort potentiel de cette activité à améliorer l'économie locale*». Théoriquement, l'écotourisme favorise la création d'emplois (services d'accueil des touristes avec retombées financières à l'échelle locale, transporteurs, guides permanents<sup>(1)</sup> et temporaires<sup>(2)</sup>, etc.) ; il dynamise aussi l'économie locale *via* la génération de revenus directs (Lindberg *et al.*, 1996 ; Honey, 1999 ; Scheyvens, 1999) et le financement de micro-projets<sup>(3)</sup>. Des revenus indirects sont aussi générés par les activités écotouristiques avec l'augmentation de la vente de produits locaux par exemple. Cette condition est remplie si ce sont des producteurs locaux qui fournissent les infrastructures d'accueil du site (hôtels et restaurants) et s'il y a augmentation de

---

1) Les guides permanents sont présents toute l'année, y compris pendant les saisons où aucun touriste n'est présent. Leur tâche, outre le guidage des touristes est de maintenir les infrastructures touristiques en bon état.

2) Par exemple, les guides temporaires n'ont un contrat avec un parc naturel que durant la période de haute saison touristique.

3) À titre d'exemple, à Madagascar, jusqu'à 50% des droits d'entrée perçus par l'ANGAP à l'entrée des aires protégées et acquittés par les touristes (DEAP), servent au financement de micro-projets de développement au sein des villages en périphérie de l'aire protégée ; sous réserve que ce mode de gestion soit efficace et qu'il permette d'initier un nombre suffisant de micro-projets, il peut favoriser le développement local des communautés.

vente de produits locaux par vente directe aux touristes. Des effets multiplicateurs sont donc à escompter.

Si l'écotourisme recèle un fort potentiel pour le développement de l'économie locale, il n'en reste pas moins que plusieurs éléments viennent nuancer cette appréciation positive (Linderg, 2001 ; Tardif, 2003 ; Dixon et Sherman, 1990). Par exemple, les emplois créés pour les membres des communautés peuvent être «secondaires», sous-payés et saisonniers (gardiens, femmes de ménages, etc.), les «meilleurs» emplois étant détenus par des personnes extérieures aux communautés. Une grande part des bénéfices économiques que l'écotourisme est susceptible d'engendrer, ne revient pas toujours à l'économie locale : les sommes dépensées par les touristes vont d'abord aux compagnies aériennes internationales, aux agences de voyage des pays du Nord organisant les voyages «clés en main», ainsi qu'aux biens de consommation importés, plus familiers aux voyageurs<sup>(1)</sup>. Les recettes économiques de l'écotourisme sont parfois modestes sur le court terme, et les micro-projets financés peuvent paraître dérisoires eu égard aux besoins vitaux des communautés locales. Enfin, il existe une incertitude conséquente quant à la régularité des flux d'écotouristes et donc des revenus de cette activité.

De manière générale, les revenus de l'écotourisme et les emplois créés favorisent la stabilité et le bien-être s'ils sont accompagnés d'un degré important de contrôle local (l'idéal du tourisme alternatif). De plus, les aires protégées valorisées par l'écotourisme sont à l'origine de bénéfices économiques et environnementaux indirects, et à ce titre, ils induisent aussi des bénéfices sociaux indirects via les expériences vécues par les résidents locaux et les autres visiteurs (Weaver, 2001). L'écotourisme est «virtuellement» accessible à tout le monde au

---

1) Si la Banque mondiale estime que 55% des dépenses touristiques dans les pays en développement sont captées par les pays du Nord, la proportion irait jusqu'à 90% selon d'autres analyses (Koch, 2001). Selon Wilkie et Carpenter (1998) qui citent IRG (1992), « *la plus grande source des fuites [de revenus] est constituée par les billets d'avion, qui sont le plus gros poste de dépense pour un voyage (33%), et sont rarement captés par des compagnies nationales assez faibles. Les voyageurs internationaux (23%) sont la deuxième source de fuite de revenus. Les droits d'entrée dans les aires protégées et les salaires des guides locaux constituent seulement 120 \$ (2,5%) des 4 850 \$ dépensés par l'écotouriste européen moyen en Afrique* » (Ibid, p. 10). Il est difficile de réduire ces fuites dans les pays en développement car le plus souvent, peu de fournisseurs de services locaux ont suffisamment de capitaux à investir dans les infrastructures nécessaires pour attirer les touristes (Ceballos-Lascurain, 1996).

sens où il ne requiert pas un équipement et un savoir-faire spéciaux (il est donc relativement peu onéreux). L'écotourisme peut induire des expériences esthétiques et spirituelles (Weaver et Lawton, 2001).

Toutefois, même bien intentionné, il peut induire des coûts sociaux directs au travers de l'intrusion culturelle et sociale (plus spécifique à l'écotourisme «fort»), l'imposition de systèmes de valeurs externes (système de valeur élitiste souvent imposé à des destinations sous l'hypothèse que l'écotourisme est le mode de développement touristique préféré par les communautés locales ; forme de néocolonialisme), l'érosion du contrôle local (Zurick, 1992), le déplacement des populations à travers la création d'aires protégées, et la dégradation des relations sociales locales (renforcement des inégalités avec la domination d'une famille ou d'un clan<sup>(1)</sup>). Les effets indirects sont relatifs à l'animosité envers les écotouristes (notamment lors du déplacement de populations avec la création d'aires protégées et les perceptions de compensations inadéquates pour les pertes correspondantes), le ressentiment et l'hostilité des touristes à l'égard des communautés locales quant à certaines de leurs pratiques.

Au total, si la supériorité de l'écotourisme «fort» (*hard ecotourism*) était supposée dans l'ère de l'adaptation (*adaptancy platform*), cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée actuellement. Par exemple, une masse critique de visiteurs joue en faveur de l'écotourisme «faible» (*soft ecotourism*), les économies d'échelle exigeant de mettre en place des stratégies soutenables économiquement. L'écotourisme «fort» peut induire des impacts négatifs (perturbation de la nature sauvage et intrusion sociale et culturelle) mais il est susceptible de favoriser des activités rapportant des bénéfices aux communautés «éloignées» ou «isolées», alors que le volume même de l'écotourisme «faible» accroît la probabilité d'impacts significatifs (non intentionnels) sur l'environnement naturel. Les coûts et les bénéfices potentiels sont associés aux deux formes d'écotourisme et la question importante n'est pas de savoir quel est le meilleur mais de voir quel est le mélange et quelle est la distribution qui sont les plus adéquats à toute destination particulière.

Dans cette perspective, avant de s'intéresser à la convergence de l'activité touristique de l'Ouest tunisien vers une forme d'écotourisme, il

---

1) Voir l'exemple de la forêt des sept lacs à Madagascar (Andrianambinina et Froger, 2006).

convient d'analyser les principales caractéristiques macroéconomiques spécifiques de l'activité touristique des pôles de l'Ouest en comparaison avec les pôles de l'Est du pays, qui sont marqués comme énoncé en introduction par une forte spécialisation sur un tourisme de masse de type balnéaire. Sur la base de cette comparaison, cette étude sera ainsi en mesure de mettre en évidence les caractéristiques spécifiques de l'activité touristique des pôles émergents vis-à-vis du tourisme tunisien de manière générale dans un premier temps ; puis dans un second temps, elle permettra de déterminer à travers ces caractéristiques, la manière dont se positionnent les pôles émergents par rapport à l'écotourisme.

### **3 -Vers un développement divergent des pôles tunisiens de l'Est et de l'Ouest**

Dans cette section, l'évolution des composantes de l'offre et de la demande touristique sera analysée au regard de quatre grands pôles touristiques tunisiens. Cette analyse s'effectuera sur la base d'une comparaison des zones de 'Tabarka' et 'Tozeur' avec les pôles de 'Hammamet' et 'Jerba'<sup>(1)</sup>, qui constituent deux stations touristiques traditionnelles de Tunisie. Le nombre de zones sélectionnées se monte à quatre pour des raisons incombant à la clarté des observations. L'intérêt de privilégier les zones de 'Hammamet' et 'Jerba' par rapport aux autres zones touristiques du pays réside dans la volonté de marquer l'opposition Nord/Sud en prenant en considération pour le Nord une zone émergente ('Tabarka') et une zone mature et significative au regard de l'activité touristique ('Hammamet'), et de la même manière pour le sud avec une zone émergente ('Tozeur') et une zone mature ('Jerba').

---

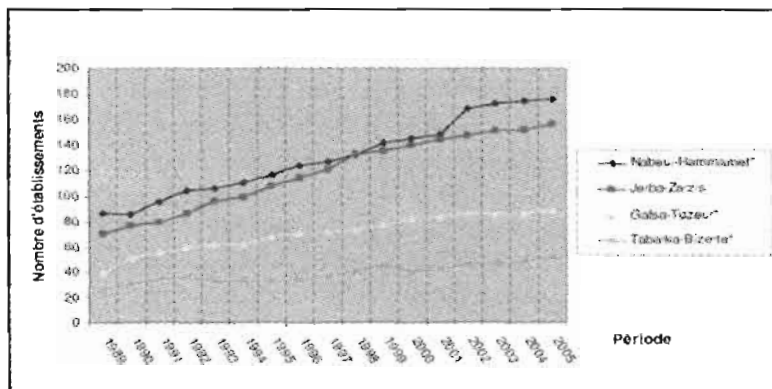
1) On considère de par leurs caractéristiques que la zone touristique appelée ici pôle nord-ouest se distingue de la classification administrative standard et comprend ainsi les régions de Tabarka -Ain Draham et Bizerte -Béja telles qu'elles sont définies par l'ONTT ; de même pour le pôle sud-ouest qui englobe, toujours selon le découpage de notre analyse, les régions de Gafsa -Tozeur et Sbeitla - Kasserine. Les pôles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest seront également appelés de manière respective par le pôle de 'Tabarka' (ou 'Tabarka - Bizerte') et le pôle de 'Tozeur' (ou 'Gafsa - Tozeur') pour simplifier l'écriture, en faisant référence au site cœur de l'activité touristique dans les deux zones et en ajoutant des guillemets pour distinguer le site (ou la ville) de la zone touristique étudiée. Les pôles de 'Hammamet' (encore appelé 'Nabeul - Hammamet') et 'Jerba' regroupent quant à eux les régions de Nabeul - Hammamet et Hammamet - Yasmine dans le premier cas, et les régions de Jerba - Zarzis dans le second cas.

### 3.1 - Un dynamisme très timide de l'offre touristique des pôles émergents

Tout d'abord, l'analyse des composantes de l'offre s'avère nécessaire pour comprendre les enjeux qui régissent l'activité touristique au sein des pôles de 'Tabarka' et de 'Tozeur', l'étude de chaque pôle étant indissociable des éléments enregistrés en fonction des régions auxquelles ils appartiennent. En effet, l'activité touristique dans la première station touristique concerne également de manière plus ou moins accentuée les grandes villes touristiques du nord-ouest tunisien (Aïn Draham, Bizerte, etc.). Et pour 'Tozeur', les grandes zones touristiques du sud-ouest sont de la même manière concernées. Il est entendu sous le terme de composantes de l'offre touristique des aspects renvoyant aux établissements et capacités hôtelières, ainsi qu'aux investissements réalisés et à la main d'œuvre employée.

L'évolution du nombre d'établissements hôteliers et des capacités hôtelières, constitue un témoin permettant de juger du dynamisme touristique des zones étudiées.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'établissements<sup>(1)</sup>



Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

1) Pour les graphiques, les pôles 'Gafsa - Tozeur', Jerba - Zarzis, 'Nabeul - Hammamet' et 'Tabarka - Ain Draham' seront mentionnés respectivement de la manière suivante : Gafsa - Tozeur\*, Jerba - Zarzis, Nabeul - Hammamet\* et Tabarka - Bizerte\*. De plus, les sources mentionnées par ONTT\* (cf. graphique 1, graphique 2, graphique 3, graphique 4, graphique 5 et graphique 6) regroupent les brochures de l'ONTT (« Le Tourisme Tunisien en Chiffre »), pour les années : 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2004 et 2005. Tous les graphiques présentés dans notre document ont ainsi été réalisés sur la base de ces 9 références.



L'évolution du nombre d'établissements hôteliers pour les quatre pôles considérés sur le graphique, met en évidence une croissance du nombre d'hôtels relativement significative pour les pôles de 'Tabarka-Bizerte' et de 'Gafsa-Tozeur' sur les dix-sept années considérées (1989 à 2005). Le taux de croissance moyen sur la période prise en compte pour les deux pôles est respectivement de 4,68% et de 5,51%. Tandis que les stations touristiques du nord-est ('Nabeul-Hammamet') et du sud-est (Jerba-Zarzis) enregistrent des taux de croissance moyen respectivement de 4,57% et de 5,19%.

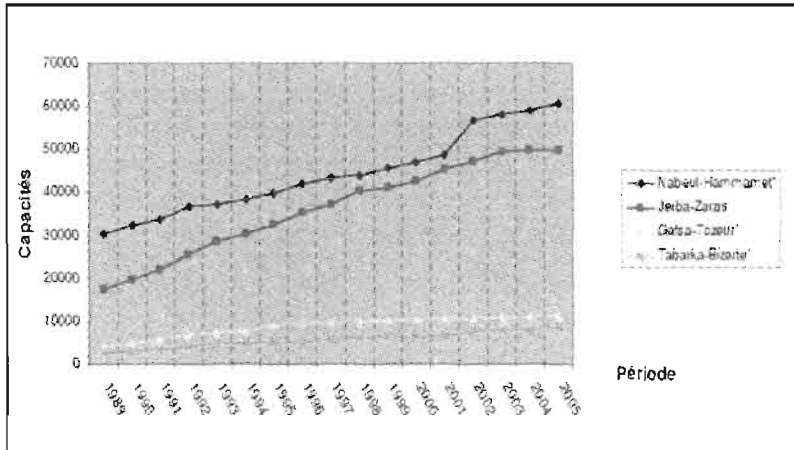
Néanmoins, cette tendance est contrebalancée par une évolution en faveur des zones du Nord depuis 2000 (période de court terme), avec les croissances annuelles moyennes suivantes :

- 'Nabeul-Hammamet' : 4,06% ;
- Jerba-Zarzis : 2,19% ;
- 'Gafsa-Tozeur' : 1,66% ;
- 'Tabarka-Bizerte' : 5,43%.

Ce phénomène s'assimile à un phénomène de rattrapage des zones du Nord par rapport à celles du Sud, du fait que le tourisme dans les régions nord s'est développé de manière plus tardive que dans les régions sud (Belhedi, 1999). Au regard de ces résultats, la dynamique d'évolution de l'offre de ces quatre zones semble assez homogène en terme de croissance, avec malgré tout une dynamique légèrement en faveur des stations touristiques du Sud sur le long terme. Il reste toutefois important de souligner, au vu du graphique précédent, que malgré ces dynamiques en terme de flux assez homogène des zones de l'Ouest par rapport à celles de l'Est, l'écart en niveau reste relativement considérable. Ce dernier renforce d'ailleurs l'idée que le rattrapage des pôles de l'Ouest au regard des régions Est n'est actuellement pas envisageable en raison du dynamisme et du niveau de capacité déjà atteint par les pôles matures.

Des constats assez similaires peuvent être tirés de l'étude des chiffres relatifs à l'évolution des capacités hôtelières.

**Graphique 2 : Evolution des capacités**



Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

En ce sens, ce graphique apporte un élément pertinent dans le cadre de cette réflexion vis-à-vis de l'évolution des structures d'accueil des stations touristiques du nord-ouest comparativement à celles du sud-ouest. Les deux courbes associées à ces stations dans ce présent graphe démontrent effectivement que le niveau des capacités de celles-ci semble assez proches, alors que le graphique précédent (Evolution du nombre d'établissement) relate un écart significatif (de l'ordre du double) entre le nombre d'établissements hôteliers des deux zones en question.

Ainsi, cette observation permet de distinguer la structure des infrastructures d'accueil hôtelières dans les deux pôles. La zone du nord-ouest ('Tabarka-Bizerte') est marquée par des structures d'accueil composées par des unités hôtelières de forte envergure (9 hôtels de capacité largement supérieure à 300 lits) se rapprochant de celles présentes sur les sites de 'Nabeul-Hammamet' et de 'Jerba-Zarzis' (Tourisme info, 2007). A l'inverse, il semblerait que les structures hôtelières du sud-ouest ('Gafsa-Tozeur') soient davantage constituées d'hôtels disposant de capacité moins importante (seulement 3 hôtels disposent de capacité supérieure à 300 lits), dénotant sa particularité avec les autres zones du pays (Tourisme info, 2007). Enfin, il ressort de ces observations que même des zones dites arrivées à maturité au regard du tourisme, comme celles de 'Nabeul-Hammamet' et de 'Jerba-

Zarzis', recèlent toujours un potentiel très important en matière de développement touristique, qui se concentre comme énoncé en introduction sur un tourisme misant sur le trinôme «soleil-sable-mer», en jouant de manière conséquente sur le volume des arrivées.

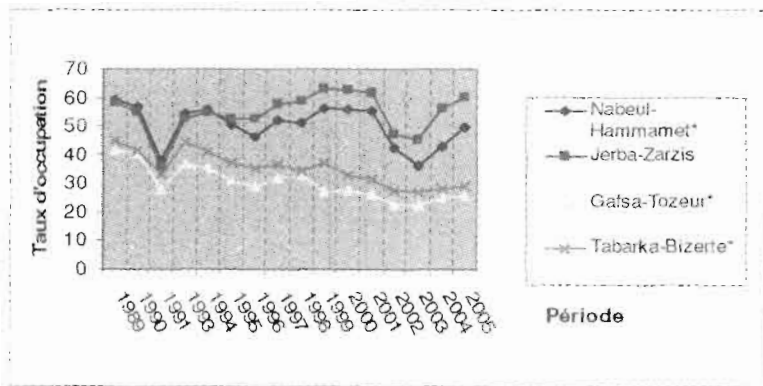
Aussi, il apparaît nécessaire de confronter ces résultats avec ceux issus de l'étude des composantes de la demande, afin de pouvoir mettre en lumière certains aspects relatifs à la spécificité de l'activité touristique dans les pôles de 'Tabarka-Bizerte' et de 'Gafsa-Tozeur'.

### 3.2- Autour d'un renforcement de la faiblesse de la demande à l'Ouest

Du côté de la demande à présent, certaines variables permettent d'apporter un début d'explication quant à la divergence d'évolution des zones naissantes par rapport à celles considérées comme matures. En ce sens, la tendance des taux d'occupation hôteliers, des recettes touristiques et des durées de séjours des touristes, constituent les principaux éléments disponibles pour l'étude de la demande touristique au niveau régional en Tunisie.

Les taux d'occupation dénotent une évolution divergente entre les pôles émergents de 'Tabarka-Bizerte' et de 'Gafsa-Tozeur', et les pôles anciens de 'Nabeul-Hammamet' et de 'Jerba-Zarzis', tel que le présente le graphique qui suit.

**Graphique 3 : Evolution des taux d'occupation**



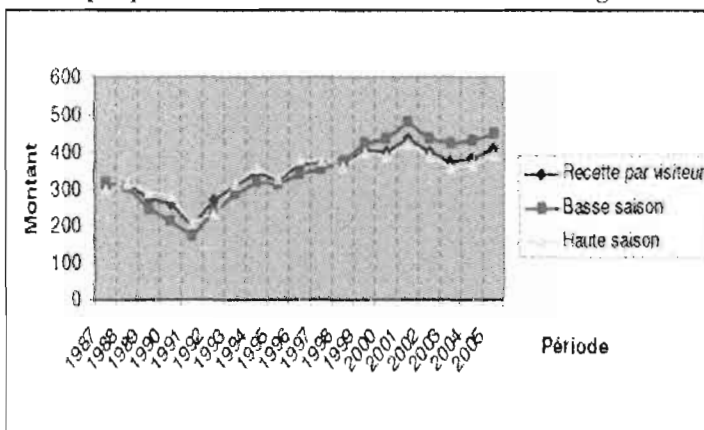
Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

D'une part, le constat se porte autour de la croissance moyenne des taux d'occupation : négatif dans le cas des pôles émergents (de l'ordre de -2 %), et positif dans la cas des pôles matures (environ 1 %). D'autre part, les taux d'occupation moyens des deux groupes se rapprochent d'un niveau relativement acceptable de 50% pour le groupe des pôles matures, et d'un niveau très faible de 30% dans le cas des pôles naissants. Ce phénomène est imputable à une problématique de remplissage des hôtels, et donc au fait que l'offre touristique dans ces derniers pôles reste sensiblement supérieure à la demande des touristes vis-à-vis des produits touristiques en place dans ces zones.

En somme, compte tenu des données relatives aux tendances des capacités et de ces nouvelles données, ces deux dernières zones s'avèrent marquées par une tendance qui renforcerait le problème de la surcapacité significative qu'elles connaissent depuis plusieurs années. A l'inverse, les zones du nord-est et du sud-est convergent malgré les chocs exogènes internationaux vers un taux d'occupation voisin de 60%. Ces chocs exogènes font notamment référence aux conflits tels que la guerre du Golf I en 1991 et le 11 septembre 2001, qui affectent négativement la demande touristique.

Dans cette optique, l'évolution des recettes touristiques à l'échelle globale confirme la sensibilité de la demande aux chocs exogènes issus des conflits politiques internationaux.

**Graphique 4 : Evolution des recettes de manière globale**



Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

Il est important de noter au regard des observations des deux graphes précédents, que les régions les plus matures en terme de tourisme restent les plus vulnérables vis-à-vis de ces chocs touchant la demande. Aussi, malgré le développement important que connaissent ces régions, ces dernières demeurent assujetties à un risque prépondérant, inhérent aux caractéristiques de l'activité touristique dans ces zones privilégiant un tourisme balnéaire axé principalement sur le volume des arrivées, et délaissant de manière plus ou moins conséquente le caractère qualitatif de la clientèle ainsi visée en période de haute saison (avril à octobre). Finalement, la tendance des recettes touristiques laisse apparaître à travers la courbe d'évolution des recettes pour la haute saison un renforcement du tourisme à faible valeur ajoutée durant la période estivale.

Néanmoins, à partir de la fin des années 90, l'observation de la courbe des recettes touristiques issues de la basse saison (du mois de novembre jusqu'en fin d'année, et de janvier à mars de l'année suivante) permet de constater une amélioration des rentrées de devises, qui semble correspondre à une amélioration de la gamme de clientèle durant cette période de l'activité touristique. Cette amélioration est susceptible de résulter du développement accru de produits axés sur la thalassothérapie et le golf (Presse-Tourisme, 2006a et 2006b), qui représentent des activités touristiques à forte VA (Vellas, 2007).

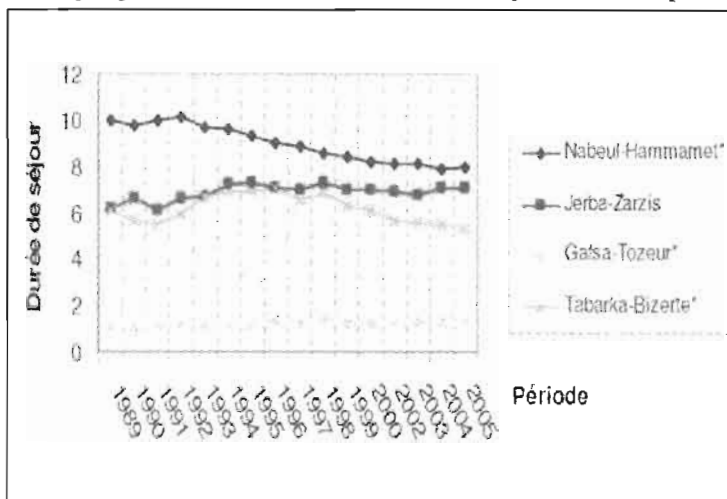
Enfin, l'évolution de la durée des séjours touristiques présente des aspects plutôt défavorables vis-à-vis des pôles émergents.

L'observation du graphique ci-dessus dénote effectivement une convergence de la durée des séjours pour les régions arrivées à maturité touristique vers une valeur proche de 7 jours. En revanche, les courbes associées aux zones de 'Tabarka-Bizerte' et de 'Gafsa-Tozeur' démontrent un recul de la durée des séjours pour la première zone depuis 1995, et une stagnation de la durée pour la seconde.

Ce constat reste en partie imputable à la structure de l'activité touristique dans ces régions. En effet, la région sud-est est davantage marquée par un tourisme de passage lié aux circuits mis en place pour la visite des sites du Sahara (Tourisme info, 2007). Ce type de tourisme se caractérise actuellement par une visite de plusieurs sites sahariens en un laps de temps très court par rapport aux distances à parcourir. Aussi, le rythme de visites et de passages des touristes sur les sites touristiques et dans les hôtels

de la région s'en trouve nécessairement affecté, et la durée des séjours fortement réduite. Dans le cas de la région de 'Tabarka' et plus généralement du nord-est finalement, les causes du déclin de la durée de séjour des touristes renvoient à différents facteurs (climat, excentricité, problématiques d'accès à la zone, etc.), affectant sensiblement la rentabilité de l'activité dans cette région.

**Graphique 5 : Evolution de la durée des séjours touristiques**



Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

Les résultats présentés dénotent ainsi une activité touristique toujours fortement ancrée sur les atouts des zones de l'est du pays. Les grandes stations balnéaires de ces zones demeurent très performantes en terme de rentabilité des structures hôtelières et de croissance de l'activité. Dans ce contexte, les pôles traditionnels (Hammamet, Jerba, Monastir, etc.), malgré leur maturité, disposent d'un potentiel très important vis-à-vis du développement touristique tunisien. En revanche, les espoirs suscités par les pôles émergents de 'Tabarka' et de 'Tozeur' restent fragiles, malgré des atouts en terme d'aménités naturelles et d'apports culturels relativement significatifs par rapport aux autres pôles de l'ensemble du pays. C'est pourquoi il convient d'analyser de manière plus approfondie la problématique du développement de ces deux zones, en mettant en avant dans un premier temps, les limites en terme de composantes actuelles du produit touristique, et

dans un second temps les atouts susceptibles de jouer un rôle prépondérant vis-à-vis de ce développement.

#### **4 - L'écotourisme : amorce du développement touristique des régions Ouest ?**

Dans cette seconde section, l'étude des caractéristiques du dynamisme enregistrée pour les pôles de 'Tabarka' ('Tabarka-Bizerte') et les pôles de 'Tozeur' ('Gafsa-Tozeur') sera étudiée dans un premier temps. Puis, dans un second temps, la convergence et les potentialités de ces deux pôles seront analysées par rapport à l'essor de l'écotourisme.

##### **4.1 - Développement des pôles de l'Ouest : un équilibre très fragile**

L'écart qu'enregistrent les zones de 'Tabarka-Bizerte' et de 'Gafsa-Tozeur' par rapport aux zones touristiques de l'Est est très relatif puisque le développement des capacités continue sa progression. Cependant, du côté de la demande les faibles performances réalisées par ceux-ci apparaissent inquiétantes en raison du fait qu'à terme la rentabilité des structures d'accueil hôtelières pourrait s'avérer menacée. En effet, les investissements hôteliers sont très lourds à supporter, notamment dans la région de 'Tabarka', puisque des hôtels à grande capacité ont vu le jour depuis le début des années 1990 (Belhedi, 1999). Aussi, l'amortissement de ces structures s'effectue sur plusieurs années, et nécessite le maintien d'un chiffre d'affaire capable de supporter cet investissement (Vellas, 2007), visiblement basé dans le cas présent sur des prévisions d'activité très optimistes par rapport à la réalité de ces dernières années (cf. chiffre sur la sous-occupation des hôtels).

Dans cette optique, il apparaît comme stratégique pour ces zones de pouvoir conserver un coefficient de remplissage assurant la rentabilité de l'activité et ne détériorant pas l'image de marque de ces zones à travers une stratégie de réduction des coûts. Cette image de marque est d'autant plus importante dans les cas de 'Tabarka' et de 'Tozeur' en raison de la démarcation initialement recherchée du produit touristique (Belhedi, 1999). Le pôle du nord-ouest mise effectivement sur un tourisme axé sur des aspects associés aux paysages naturels (tourisme de nature), voire aux considérations

artistiques et culturelles dans une certaine mesure (festival de jazz, et autres) ; et le pôle du sud-ouest se concentre plus particulièrement sur la découverte des sites naturels du désert et des oasis (cf. tourisme saharien), accompagnée de la mise en valeur de pratiques culturelles (Presse-Tourisme, 2005a et 2005b).

Aussi, la pression exercée sur les deux pôles en question est relativement conséquente, puisque les difficultés à atteindre un coefficient de remplissage suffisant pour garantir la pérennité économique de l'activité et du produit touristique initialement conçu, risque de se heurter à une contrainte de rentabilité induisant une stratégie de réduction des coûts. Cette stratégie conduit inévitablement à la réorientation de l'activité autour d'un tourisme bon marché de faible qualité (Vellas, 2007), favorisant un produit à faible valeur ajoutée. L'image de marque recherchée à la base peut ainsi être remise en question, et déboucher sur un déclin des régions concernées.

Ceci est notamment le cas de la zone de 'Tabarka', qui est marquée par un problème de surcapacité comme évoqué précédemment, impliquant une baisse des prix des prestations hôtelières (Presse-Tourisme, 2006c). Cette baisse des prix concerne certaines périodes de la haute saison (d'avril à juin et de septembre à octobre). Ceci se justifie à travers l'importante saisonnalité de la demande touristique que connaît cette région (Presse-Tourisme, 2005a).

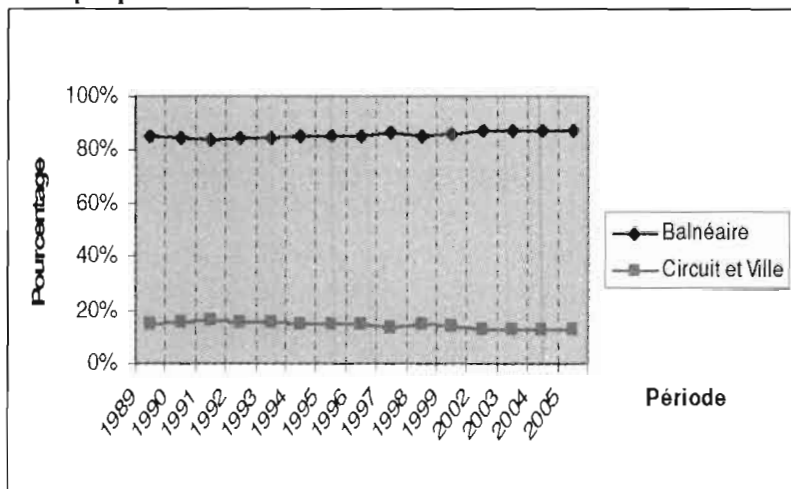
La saisonnalité prononcée vis-à-vis de la région du nord-ouest peut s'expliquer en partie par les conditions climatiques beaucoup moins avantageuses par rapport aux autres régions (INS, 2004). Cette hypothèse qui semble être confirmée par les données climatiques, confirmerait le fait que 'Tabarka' tend à se recentrer autour d'un tourisme balnéaire. Cette logique, certes susceptible de jouer en faveur du coefficient de remplissage, reste très délicate à appliquer dans le cadre de cette zone balnéaire marquée par un «handicap» climatique par rapport aux autres zones touristiques balnéaires du pays. Ainsi, en période de moindre affluence comme c'est le cas d'avril à juin et de septembre à octobre, les régions touristiques les plus privilégiées par la clientèle demeurent celles qui disposent d'un «avantage comparatif» en terme climatique, à savoir les régions du nord-est et du sud-est (INS, 2004). Néanmoins, cette donne, bien qu'elle confirme dans une certaine mesure l'hypothèse de départ, fragilise les atouts naturels initialement perçus du pôle



de 'Tabarka' qui *de facto* ne sont pas mis en valeur. La richesse des milieux naturels s'avère dès lors sous valorisée, en faveur d'un tourisme balnéaire classique à faible valeur ajoutée.

Cette dernière tendance s'observe d'ailleurs de manière générale pour l'ensemble du pays à travers le graphique qui suit :

**Graphique 6 : Evolution du tourisme en fonction de la motivation**



Source : Adaptation des données de l'ONTT\*

Ces courbes mettent en évidence le fait que la part du tourisme balnéaire dans l'activité touristique tunisienne reste très majoritaire et très stable, avec une légère tendance à la hausse. Les circuits et la visite des villes (tourisme culturel) à l'inverse sont sujets à un léger déclin relatif. La région du sud-ouest étant concernée non pas par un tourisme balnéaire, mais par des activités touristiques de type circuit ou visite des villes, s'avère fortement touchée par cette évolution de la motivation de la clientèle en faveur du tourisme balnéaire, du moins pour le cas tunisien. Cette donne affaiblit de manière conséquente les potentialités du tourisme saharien, et remet plus ou moins en cause sa capacité de développement au sein de la région de 'Tozeur'. Qui plus est, le développement de cette zone est menacé par les caractéristiques de la clientèle visée, qui reste majoritairement une clientèle de passage (cf. données sur la durée des séjours).

La combinaison de ces deux facteurs (motivation et durée) débouche de manière similaire au cas de 'Tabarka' sur un problème de surcapacité. Cette problématique de surcapacité se heurte là encore aux contraintes de rentabilité nécessitant une stratégie de réduction des coûts, et la réorientation de l'activité vers un tourisme à faible valeur ajoutée. Cependant, il est beaucoup plus difficile de jouer sur ce créneau dans le cas des pôles touristiques du sud-ouest, puisqu'il ne peut être question de tourisme balnéaire dans ces régions désertiques éloignées des côtes. De même que les coûts associés à la mise en place de circuits touristiques dans ces zones, rendent difficile la possibilité de création d'un produit touristique de type circuit capable de concurrencer les produits balnéaires bas de gamme. Aussi, le développement touristique du pôle en question implique vis-à-vis de ces contraintes de se recentrer autour de stratégies susceptibles de s'adapter à celles-ci.

Dans le cadre des pôles de l'Ouest tunisien, les éléments présentés permettent ainsi de poser les limites de l'application d'un tourisme de masse traditionnel au cas des zones émergentes, d'une part, et permettent d'envisager d'autre part, la problématique de la convergence de l'activité touristique vers une forme de type écotourisme. Toutefois, en fonction des caractéristiques de ces zones et de la structure de l'activité touristique énoncées, il peut être foncièrement inapproprié d'envisager un écotourisme «fort», ou à l'inverse de miser strictement sur un écotourisme «faible». C'est dans ce contexte que l'on peut analyser la problématique de la convergence des formes de tourisme actuelles des deux pôles en question vers une forme d'écotourisme ; en mettant en évidence par ailleurs les enjeux qui encadrent cette convergence.

#### **4.2 - Autour de la convergence vers une forme d'écotourisme**

Au regard des éléments précédents, il est intéressant d'analyser dans quelle mesure les caractéristiques des formes de tourisme pratiquées dans les zones de 'Tabarka' et 'Tozeur' s'assimileraient à celles d'un tourisme alternatif tel que l'écotourisme. Sur la base du tableau 1 et de l'étude du contexte empirique, plusieurs aspects sont susceptibles d'être mis en évidence dans le cadre de cette analyse.

Tout d'abord, dans le cadre des éléments relatifs aux marchés, les flux des touristes vis-à-vis des deux pôles restent relativement conséquents



complémentaire à l'architecture locale (Tourisme info, 2007). Ainsi, les aspects renvoyant aux logements ne permettent pas de déboucher sur des résultats très significatifs par rapport à la problématique de convergence, si ce n'est dans une certaine mesure dans le cas de 'Tozeur', puisque l'architecture spécifique et très typique des hôtels et la petite échelle des tailles de logements convergent malgré tout vers les caractéristiques d'un tourisme alternatif en terme de logements.

Dans le cadre du statut économique finalement, le caractère dominant de l'activité touristique dans le contexte des pôles en question, s'avère fortement rattaché à la concentration de cette activité dans chacun des sites couverts par ces pôles. En effet, sur les sites de Tabarka et de 'Tozeur', l'activité touristique s'assimile à une activité dominante, mais faisant dans tous les cas apparaître des liaisons internes assez fortes (Belhedi, 1999). De plus, l'effet de fuite est considéré comme peu conséquent en raison de la gamme de clientèle visée qui s'apparente à une clientèle moyenne gamme (majoritairement 3 et 4 étoiles aux normes locales), en sachant que l'effet de fuite sera d'autant plus élevé que la gamme visée se rapproche d'une gamme de luxe (Vellas, 2007). De même que l'effet multiplicateur apparaît relativement significatif dans le sens où, pour un emploi créé de manière directe dans le secteur du tourisme, il en résulte en moyenne trois emplois créés de manière indirecte (ONTT, 2005). Aussi, sur la base des caractéristiques économiques, il convient de conclure que les formes de tourisme des deux pôles étudiés s'assimilent aux caractéristiques économiques d'un tourisme alternatif.

Dans cette optique, le modèle de développement du tourisme de la côte Est, basé sur un tourisme balnéaire de masse, ne semble pas s'appliquer au cas des stations touristiques des régions du nord-ouest et du sud-ouest. Ces dernières sont effectivement caractérisées par une convergence partielle (davantage marquée dans le cas de 'Tozeur') vers une forme alternative de tourisme s'assimilant à de l'écotourisme. Toutefois, la nature de cet écotourisme renvoie plus spécifiquement à un écotourisme dit «faible», compatible avec la structure du tourisme tunisien de manière générale. Ceci permet de pallier certes aux limites de l'écotourisme «fort», en bénéficiant d'une majeure partie des avantages imputables de manière générale à l'écotourisme. Cependant, même si cette convergence est plus ou moins avérée, il n'en reste pas moins qu'elle demeure fragile du fait que

l'orientation délicate de l'activité touristique vers cette forme de tourisme dépend de plusieurs facteurs exogènes et endogènes souvent difficiles à maîtriser (capacité de régulation, demande, etc.).

## 5- Conclusion

Pour clore cette réflexion, l'écotourisme apparaît comme une solution «alternative» au tourisme de masse dans le sens où il permet de valoriser un patrimoine culturel ou naturel jusque là inexploité. Cette forme de tourisme permet dès lors le positionnement sur une stratégie touristique privilégiant des aspects qualitatifs susceptibles de constituer des activités à forte valeur ajoutée (AUDINET Tunisie, 2006), à l'inverse d'un tourisme de masse d'ordre balnéaire traditionnel, privilégiant des critères purement quantitatifs et pouvant déboucher sur des activités à faible valeur ajoutée (cf. sous-section 3.1.). Le positionnement de certaines régions de la Tunisie sur ce créneau touristique apparaît d'une part, comme une alternative pour les zones ne bénéficiant pas des caractéristiques adéquates au développement d'un tourisme de masse balnéaire classique, et d'autre part, comme une solution permettant, en guise de première étape, de converger vers un objectif de développement durable (Orams, 2002). Cette première étape implique une orientation vers un écotourisme présentant les spécificités d'un écotourisme «faible», compte tenu de la structure du tourisme tunisien et des contraintes associées.

Dans cette optique, les régions de l'Ouest disposent d'atouts en terme de milieux naturels et de richesses en biodiversité incomparables par rapport aux régions de l'Est du pays. En effet, la région du nord-ouest dispose d'espaces montagneux recouverts d'une forêt dense, regroupant une faune et une flore relativement conséquentes ; la région du sud est quant à elle marquée par la présence de milieux naturels spécifiques (oasis) disposant d'une faune et d'une flore très particulière (Tourisme info, 2007). Les atouts des zones de 'Tabarka' et 'Tozeur' en terme de biodiversité laissent ainsi entrevoir l'évolution d'un tourisme axé sur la valorisation de ce patrimoine naturel. Or les enjeux en terme de biodiversité disposent à l'heure actuelle d'un véritable engouement vis-à-vis des touristes, qui sont de plus en plus soucieux du caractère responsable et durable de leur consommation dans le cadre de leur séjour à l'étranger (Clarke, 2002).

En somme, le renforcement de l'écotourisme semblerait être une alternative aux difficultés que connaissent actuellement les pôles touristiques de 'Tabarka' et de 'Tozeur'. Cette nouvelle stratégie touristique serait en cohérence avec les objectifs de rentabilité de l'activité, de conservation et de valorisation des milieux naturels qui caractérisent ces deux zones. La perspective d'un essor de l'écotourisme dans ces dernières considérerait la réorientation au final d'un tourisme non plus axé sur des aspects purement quantitatifs, mais plutôt orienté vers des aspects d'ordre qualitatif, privilégiant une activité à forte valeur ajoutée et respectueuse des milieux environnementaux et socioculturels (Tardif, 2003). Cependant, il n'est pas évident que l'essor d'une forme de l'écotourisme dans une zone donnée, débouche automatiquement vers un développement durable de celle-ci. En effet, certaines conditions sont nécessaires pour converger vers cet objectif, à savoir : le respect de la personne, des cultures locales et de l'environnement, l'implication du touriste vis-à-vis des enjeux sociaux qui régissent son lieu de destination, etc. Le non respect d'une ou plusieurs de ces conditions peut mettre en péril partiellement voire totalement le caractère durable de l'activité. En ce sens, il apparaît au vu de ces éléments que le rôle de l'Etat demeure une donnée fondamentale dans le choix de l'orientation de l'activité en question vers un tourisme alternatif de type écotourisme, ou à l'inverse vers un tourisme de masse, en raison des moyens à mettre en œuvre et des conflits inhérents au choix de cette orientation.

## Bibliographie

- Allcok, A., Jones, B., Lane, S., Grant, J., 1994, "National cotourism Strategy" , Canberra, Common Wealth Department of Tourism.
- Andrianambinina, D., Froger, G., 2006, «L'écotourisme, facteur de développement durable dans un contexte de mondialisation ? Le cas de Madagascar», dans : *Mondialisation contre le développement durable*, coordonnée par G. Froger, chez P.I.E Peter Lang, pp. 281-310, Bruxelles.
- AUDINET Tunisie, 2006, «Perspectives du développement de l'écotourisme en Tunisie», *AUDINET CONSEIL TUNISIE*, Article du 10-07-2006, disponible sur : <http://www.investir-en-tunisie.net>
- Belhedi, A.,1999, «L'espace touristique en Tunisie», *Communication : Les nouveaux espaces touristiques*, Institut Supérieur des Etudes Touristiques, Espagne, Université de Girona, 5 -6 Juillet 1999.
- Blamey, R.K., 1997, «Ecotourism : the search for an operational definition», *Journal of Sustainable Tourism*, 5, pp. 109-130.
- Blamey, R.K., 2001, «Principles of ecotourism», in Weaver D.B. (Ed.), *Encyclopedia of Ecotourism*, Wallingford, UK, CAB International, pp. 5-22.
- Boo, E., 1990, «Ecotourism: the potentials and pitfalls», Washington D.C, World Wildlife Fund, 72 p.
- Bookbinder, M., Diberstein, E., Rijal, A., Cauley, H., Rajouria, A., 1998, «Ecotourism's support of biodiversity conservation», *Conservation Biology*, 12, pp. 1399-1404.
- Brandon, K.,1996, «Ecotourism and conservation : a review of key issues», Environment Department Papers n°033, Washington D.C.,The World Bank, avril.
- Buckley, R.,2003, "Case studies in ecotourism", UK, Wallingford, CABI Publishing.
- Butler R.W., 1980, "The concept of a tourist area cycle of evolution: implications for management of resources", *Canadian Geographer*, 24, pp. 5-12.
- Cater, E., 2002, «Spread and backwash effects in ecotourism: implications for sustainable development», *International Journal of Sustainable Development*, vol. 5, n°3, pp. 265-281.

- Ceballos-Lascuràin, H., 1996, "Tourism, ecotourism and protected areas : the state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development", UICN, Gland, Suisse.
- Chaboud, C., Méral, P. et Andrianambinina, D., 2004, «Le modèle vertueux de l'écotourisme : mythe ou réalité ? L'exemple d'Anakao et Ifaty-Mangily à Madagascar», *Mondes en développement*, vol. 32, n°125, pp. 11-32.
- Clarke, J., 2002, «A synthesis of activity towards the implementation of sustainable tourism: ecotourism in a different context», *International Journal of Sustainable Development*, vol. 5, n°3, pp. 232-250.
- Dernoi L.A.,1981, «Alternative tourism : towards a new style in north-south relations», *International Journal of Tourism Management*, 2, pp. 253-264.
- Dixon J., Sherman P., 1990, "Economics of protected areas : a new Look at benefits and costs", Island Press, Washington D.C.
- Duterme B., 2007, «Expansion du tourisme international : gagnants et perdants», document internet, Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine, 2 février, disponible sur <http://risal.collectifds.net/spip.php?article2072>.
- Fox, M., 1977, «The social impact of tourism : a challenge to researchers and planners», in Finney B.R. et A. Watson (eds.), *A New Kind of sugar: tourism in the Pacific*, Honolulu, East-West Technology and Development Institute, East-West Center, pp. 27-48
- Goodwin, H., 1996, «In Pursuit of Ecotourism», *Biodiversity and Conservation*, 5, pp. 277-291.
- Gössling, S.,1999, «Ecotourism : a mean to safeguard biodiversity and ecosystem functions ?», *Ecological Economics*, 29, pp. 303-320.
- Honey, M.S., 1999, "Ecotourism and sustainable development : who owns paradise ?", Washington D.C., Island Press.
- Institut National de la Statistique, 2004, «Annuaire statistique de la Tunisie», Institut National de la Statistique (INS), République Tunisienne, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale.
- IRG, 1992, "Ecotourism: A viable alternative for sustainable management of natural resources in Africa", International Resources Group, Washington D.C.
- Jafari, J., 1989, «An english language literature review», in J. Bystrzanowski (Ed.), *Tourism as a Factor of Change: A Sociocultural Study*, Centre for Research and Documentation in Social Sciences, Vienne, pp. 17-60.





- Tardif, J., 2003, «Écotourisme et développement durable», *VertigO -La revue en sciences de l'environnement*, vol. 4, n°1, pp. 1-11.
- Tourisme info, 2007, «Annuaire du tourisme 2007», Tourisme info, Tunisie.
- Turner L., Ash J., 1975, "The golden hordes: international tourism and the pleasure periphery", Constable, Londres.
- Vellas, F., 2007, «Economie et politique du tourisme international», Paris, Economica.
- Wilkie, D., Carpenter, J.F., 1998, «Le tourisme peut-il aider à financer les aires protégées dans le bassin du Congo ?», Document de travail soumis à Oryx, <http://www.grandslacs.net/doc/1220.pdf>.
- Wunder, S., 2000, «Ecotourism and economic incentives. An empirical approach», *Ecological Economics*, 32, pp. 465-479.
- Wearing, S. (2001), *Volunteer Tourism: Experiences that make a Difference*, Wallingford, UK, CABI Publishing.
- Weaver, D.B., 2001, "Ecotourism", Wiley, John Wiley & Sons Australia, Ltd.
- Weaver, D.B., 2002, «The evolving concept of ecotourism and its potential impacts», *International Journal of Sustainable Development*, vol. 5, n°3, pp. 251-264.
- Weaver, D.B., Lawton L., 2001, "Overnight ecotourist market segmentation in the gold coast hinterland of Australia", *Journal of Travel Research*.
- Weaver D., Oppermann M., 2000, "Tourism management", Brisbane, Wiley.
- WWF, 1995, «Ecotourism: Tool or threat ?», *Conservation Issues*, 2(3), pp. 1-10.
- Young, G., 1973, "Tourism : blessing or blight ?", Harmondsworth, UK, Penguin.
- Zurick D., 1992, "Adventure travel and sustainable tourism in the peripheral economy", *Annals of the Association of American Geographers*, 82, pp. 608-628.